



Changer de notaire pour réduire les frais

Par **aikido41**, le **13/03/2016** à **17:53**

bonjour

je me suis eparer de ma compagne nous etions en union libre et nous avons achetés une maison en co propriété elle a demandé une désolidaisation du pret bancaire quelle a eu par la banque et il faut que le notaire refasse un titre de propriété est ce que je peux changer de notaire pour les mettre en concurence afin d'avoir une somme moins importante a régler car il me demande 4350 euros et comme j'ai déjà comme tout le monde réglé les frais de notaire a l'achat est ce qu'il y a un moyen de réduire les frais
merci d'avance cordialement

Par **janus2fr**, le **14/03/2016** à **08:16**

Bonjour,

La grande majorité de cette somme est sous forme de taxes qui vont à l'état. Il n'y a donc pas de possibilité de la faire baisser en faisant jouer la concurrence...